
Il s'agit d'une proposition de loi du groupe de la LaRem qui avait été initialement déposée en janvier 2020 et soumise aujourd'hui à la procédure accélérée par le gouvernement. La PPL comprend 6 titres et 32 articles, en voici un premier résumé des principales dispositions particulièrement liberticides.

Si l'écho médiatique et les nombreuses alertes concernent essentiellement les dispositions relatives à la liberté de la presse, les caméras et les drones, il faut souligner que la philosophie générale de ce texte est très inquiétante et montre à quel point le gouvernement entend donner une fois encore un tournant sécuritaire.

fichiers:



[Télécharger](#)

[25.11.20-_resume_succinct_des_dispositions_liberticides_de_la_loi_securite_globale.pdf](#) (257.87 Ko)

- [A](#)
- [A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
